

Conditions de réparation de Laetus Division

Les présentes conditions de réparation s'appliquent à toutes les réparations que le client fait effectuer sur des produits auprès de ALLTEC Angewandte Laserlicht Technologie GmbH - Laetus Division, Sandwiesenstrasse 27, 64665 Alsbach-Hähnlein, Allemagne ("**Laetus**").

Par "**Produits**", on entend le matériel informatique, les logiciels et toutes les autres marchandises vendues au client par Laetus ou un partenaire de Laetus.

1. Conditions générales de réparation

- En cas de besoin de réparation, le client contacte Laetus via notre site internet <https://www.laetus.com/fr/service-and-support/repair-service/>.
- Le numéro RMA est généré automatiquement par notre système de tickets, et sert également de numéro de référence pour le client.
- Grâce aux données transmises sur le formulaire RMA, le client reçoit une offre chiffrée au tarif fixe actuel pour l'appareil défectueux. Ce prix fixe comprend les frais d'emballage et de retour (DAP).
- Si le client accepte cette offre, il nous envoie l'appareil défectueux avec sa commande et en indiquant notre numéro RMA.
- Après réception de l'appareil à réparer, le client reçoit une confirmation de commande.
- Le client doit nettoyer les Produits avant de les envoyer et prend en charge les frais d'envoi des appareils. Le client est en outre responsable de la sécurité de l'emballage.
- Laetus n'assume aucune responsabilité pour les dommages survenus pendant le transport.
- Si Laetus n'est pas en mesure de reproduire le défaut décrit lors d'un test de fonctionnement et d'endurance et que l'appareil ne présente pas d'autre défaut, des frais forfaitaires de 250,00 EUR seront facturés et l'appareil sera renvoyé sans frais.

2. Autres dispositions

- Pour le reste, les Conditions Générales de Vente Laetus et les Directives de Garantie Laetus s'appliquent, sauf accord contraire.
- Ces conditions peuvent être consultées sur notre site web: <http://www.laetus.com/fr/legal-info/>
- Toute dérogation aux présentes conditions de réparation nécessite la forme écrite et s'applique sous réserve de l'accord écrit de Laetus.
- Si Laetus et le client ont conclu des accords contractuels individuels (par exemple des Service Level Agreements ou des Maintenance Agreements), ceux-ci prévalent.